

Bulletin municipal

N°29 – Décembre 2024



Meilleurs vœux pour 2025!

www.cormes.fr

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Lors de sa séance du 2 juin 2020, le conseil municipal a défini la composition de ses commissions municipales permanentes dont le nombre a été arrêté à sept, sur proposition de M. le Maire. Leur rôle est principalement d'étudier les dossiers, relevant de leurs compétences : elles ont un rôle consultatif et émettent des avis qui sont ensuite portés à la connaissance des élus lors des réunions de conseil.

Le Maire est le président de droit de toutes les commissions municipales. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Vous trouverez ci-dessous la composition des commissions. Il existe par ailleurs une **Commission d'Appel d'offres** pour se positionner sur les marchés publics de la commune. Elle est présidée par Didier Torché, Maire et a pour délégués titulaires Pierrick Berriguiot, Jean-Claude Gouhier, Yves Blin et comme délégués suppléants, Martine Cassé, Olivier Chevée et Michel Gervais.

Les commissions municipales ne sont composées que de conseillers municipaux (sauf pour la commission communale des impôts directs).



Budget, Finances

Vice-président : Pierrick Berriguiot

Membres : Yves Blin, Gérard Chauvel, Audrey Cruchet-Girard, Jean-Claude Gouhier, Fabrice Levasseur, Estelle Piau.



Enseignement, Cantine, Personnel scolaire, Rythmes scolaires, Sports

Vice-présidente : Audrey Cruchet-Girard

Membres : Martine Cassé, Olivier Chevée, Julie Courtemanche, Estelle Piau, Sabine Renvoizé



Voirie, Routes et chemins ruraux, Assainissement, Cimetière

Vice-président : Jean-Claude Gouhier

Membres : Pierrick Berriguiot, Yves Blin, Olivier Chevée, Michel Gervais, Fabrice Levasseur,

Et les quatre autres commissions sont :

Internet, Bulletin municipal, Fêtes et Vie associative, Communication

Vice-président : Pierrick Berriguiot

Membres : Yves Blin, Gérard Chauvel, Audrey Cruchet-Girard, Michel Gervais, Jean-Claude Gouhier, Michel Haemmerer, Sabine Renvoizé

Urbanisme, POS, Lotissement, Environnement

Vice-présidente : Audrey Cruchet-Girard

Membres : Michel Gervais, Fabrice Levasseur, Estelle Piau, Alain Picher, Sabine Renvoizé

Bâtiments communaux, Logements, Agent technique, Fleurissement

Vice-président : Jean-Claude Gouhier

Membres : Pierrick Berriguiot, Martine Cassé, Julie Courtemanche, Michel Haemmerer, Alain Picher

Prévention – Sécurité des agents

Yves Blin, Gérard Chauvel, Audrey Cruchet-Girard, Julie Courtemanche,

LE MOT DU MAIRE

Chères Corméennes, chers Corméens,

Je profite de cet avant dernier bulletin de la mandature pour faire le point sur l'année 2024 qui s'achève.

J'ai, tout d'abord, une pensée pour toutes les personnes qui ont été impactées par les inondations des 12 derniers mois : je remercie les bénévoles, les agents et les élus présents qui, en ces périodes, ont aidé nos sinistrés.



Si le Maire n'a pas la compétence des cours d'eau qui relève du Préfet, je rappelle cependant que chaque riverain-proprétaire a le devoir d'entretenir sur sa parcelle, le cours d'eau jusqu'à la moitié de son lit. Cela consiste à désherber régulièrement les berges, à enlever les débris, arbres ou branches se trouvant dans le ruisseau. Cet entretien régulier est différent du curage pour lequel une autorisation administrative est nécessaire.

Concernant les investissements communaux, comme annoncé fin 2023, les travaux de la future Maison d'Assistantes Maternelles ont commencé en avril dernier. Le projet a pu voir le jour grâce à une coopération avec la commune de Théligny que je remercie et qui a permis le financement par la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 201 600 €.

Cette réalisation est estimée à 540 000 € HT : l'Etat, le Département, notre Communauté de communes, l'Europe apportent également leur concours financier. Nous attendons ainsi des subventions à hauteur de près de 75% du montant global HT.

La livraison est prévue pour fin janvier à nos assistantes maternelles qui viendront en complément de celles exerçant à domicile sur notre commune : cet investissement se doit de conforter les 4 classes de notre école.

Ont d'ailleurs été réalisées au cours de cet exercice les peintures des deux dernières classes à rénover : il en a été de même de celles intérieures de la salle polyvalente.

Merci à nos agents, aux membres du tissu associatif, aux commerçants, artisans et agriculteurs qui font vivre notre commune.

Je profite de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux habitants ainsi qu'à nos nouveaux nés. C'est avec plaisir que je vous invite à la cérémonie des vœux prévue le vendredi 10 janvier 2025 à 18 H 30.

Au nom du conseil municipal, du personnel municipal et en mon nom propre, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année

**Vendredi 10 janvier 2025
à 18 h 30 à la salle polyvalente**

VŒUX DE LA COMMUNE

Corméennes, Corméens, vous êtes tous invités

Prenez soin de vous et de vos proches
Didier Torche

Budget 2024, tourné vers l'avenir

Le budget primitif 2024 vous a été présenté dans ses grandes lignes dans le cadre de la « Lettre estivale ». Un budget vit au cours de l'exercice budgétaire, entre son vote et le 31 décembre. Cette page vous apporte des éléments de connaissances complémentaires sur ce qu'est le document clef de l'action municipale.

Il est bon de rappeler que le budget de la commune se doit d'être obligatoirement équilibré, au centime d'euro près, et qu'il existe une procédure si tel n'est pas le cas. Selon un article du Code général des collectivités territoriales, la Chambre Régionale des Comptes est saisie par le Préfet dans un délai précisé dans le texte.
Pas de ressemblance avec un autre budget !

Du budget primitif au budget final

Dans la « Lettre estivale » il vous a été annoncé un budget primitif de 1 832 209 €.

Il a évolué au cours de l'année du fait notamment d'une décision modificative votée le 18 novembre portant sur la prise en compte de la TVA pour les travaux de la Maison d'Assistantes Maternelles. Conformément aux textes en vigueur, la commune avait demandé l'assujettissement à la TVA pour ce projet et une somme hors taxe avait été inscrite au budget primitif.

La commune a dû y renoncer pour être éligible au Fonds de Compensation de la TVA, destiné aux collectivités territoriales d'où la nécessité d'inscrire le montant de TVA en recettes d'investissement d'où notamment le rajout de 124 337 €.

Le budget 2024 atteint ainsi près de 2 millions €.

BP 2024	
1 832 209 €	
Budget final 2024	
<u>Fonctionnement</u>	+ <u>Investissement</u>
930 018 €	1 041 175 €
=	
1 971 193 €	

D'où vient l'argent ?

Impôts locaux	55,02%
Dotations de l'Etat	21,54%
Dotations de la Communauté de communes	12,29%
Produits des services	11,15%

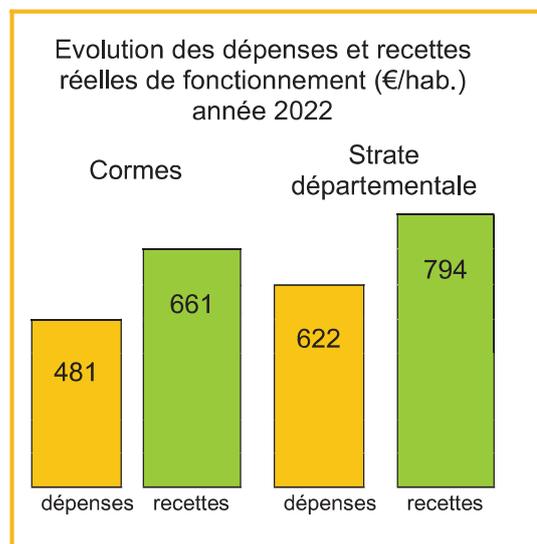
Son utilisation (section de fonctionnement)

Charges à caractère général	36,17%
Charges de personnel	40,43%
Charges de gestion courante	6,63%
Charges financières	3,57%
Virement vers investissement	13,20%

Une comparaison

Le budget de Cormes fait l'objet d'un diagnostic financier. La commune est dans la strate démographique départementale de 500 à 2000 habitants. Pour information, ce sont 158 communes sarthoises qui y figurent.

La commune possède ainsi de nombreuses comparaisons sur ses éléments budgétaires.



Les élus corméens sont vigilants sur ce qui se passe au niveau national sur la préparation du budget 2025 et ses conséquences pour les collectivités territoriales. De nombreuses coupes sont annoncées, style plus du tout de remboursement de TVA sur le fonctionnement, une diminution du % du Fonds de Compensation de TVA, une baisse des dotations ... A suivre. La situation au moment où vous recevrez votre bulletin aura sûrement encore évolué !

Un investissement principal

Des actions nécessaires

La MAM, opérationnelle en mars 2025

Dans le bulletin municipal de décembre 2023, nous évoquions la problématique de la réalisation de la Maison d'Assistantes Maternelles, un projet qui verrait le jour si des concours financiers étaient acquis.

Dans la Lettre estivale de juillet dernier, nous vous rappelions la concrétisation de ce projet au budget 2024, le lancement des travaux et nous vous présentions quelques images du chantier.

Nous sommes maintenant à un mois et demi de remettre les clefs de ce bâtiment communal aux assistantes maternelles qui vont le louer : les travaux se poursuivent ... avec des entreprises performantes.

Les conditions météorologiques font que la chape de béton a eu des difficultés à sécher ce qui a entraîné un décalage dans la pose des sols souples. Tout rentre progressivement dans l'ordre pour ce chantier dont le suivi est assuré de façon hebdomadaire par le maître d'œuvre, avec une présence journalière du Maire et de l'Adjoint aux travaux, avec une réunion de chantier chaque jeudi en présence des élus de la commission travaux.



septembre



octobre



fin novembre >



Aux côtés de Didier Torché, Maire, trois conseillers municipaux, Jean-Claude Gouhier, Yves Blin et Michel Gervais

Des investissements nécessaires

Il y a « l'investissement de la MAM » mais le vote du budget c'est aussi prévoir des travaux nécessaires ou inscrire d'autres chantiers par obligation.



Parmi les travaux prévus dès le vote du budget en avril dernier, figure la réalisation de parkings au stade municipal afin de sécuriser le site. Ce projet va bénéficier d'un soutien financier au titre des amendes de police, sur décision du Conseil départemental et notification de M le Préfet de la Sarthe, selon la procédure.

Les travaux de réfection du chemin de Rangé, réalisés en décembre, y figuraient aussi. Ils bénéficient d'un soutien du Conseil départemental et de la Communauté de communes au titre de l'Aide à la Voirie Communale (ADVC).

Il y a aussi les impondérables : c'est le cas de travaux à la lagune d'assainissement suite à un éboulement de la berge du Valmer sur une longueur de vingt mètres. La réfection est encadrée par la Police de l'Eau (services de l'Etat) et le Syndicat du bassin versant de l'Est Sarthois. Le montant des travaux est de 14 085 € HT auxquels il faut ajouter 2 166 € HT pour la mise en sécurité de notre système d'assainissement.



Le cimetière au cœur des préoccupations

Au cours de 2024, il a fallu engager des travaux de réfection du mur du cimetière. A partir de 2025, d'autres interventions seront prévues par tranche. M le Maire a par ailleurs saisi la commission compétente pour faire des propositions sur l'entretien courant de ce lieu mais aussi réfléchir à divers points tels que l'existence d'un columbarium et la procédure de relevage des concessions.

L'école Roger Mahuet à Cormes

L'école de Cormes demeure un endroit où il fait bon vivre, apprendre et s'amuser.

Lieu de socialisation et noyau vivant et essentiel de notre commune, chacun dans son domaine a à cœur de contribuer au bien-être des élèves et d'améliorer leur environnement : les enseignants par l'instruction et la transmission des connaissances, l'APE par son dévouement et son dynamisme, l'équipe municipale par ses équipements et travaux d'embellissement de l'école.

A l'écoute de l'équipe enseignante, **la commune** a fait réaliser les peintures murales des classes de GS/CP et maternelle pendant l'été et les petits ont pu faire leur rentrée dans une belle ambiance colorée.

L'ancienne cabane de la cour des petits a été remplacée par une belle cabane flambant neuve aussitôt adoptée par nos petits élèves.



Les membres de l'APE, très investis et grâce à leurs initiatives, ont permis de subventionner des jeux de cour et du matériel de sport, et de permettre le financement de sorties scolaires.

L'équipe enseignante a proposé, tout au long de l'année scolaire, aux élèves de **nombreuses activités liées aux arts, à la culture et au sport.**

Chaque classe a pu profiter d'une ou deux médiations au centre culturel de La Laverie à La Ferté-Bernard grâce aux transports gratuits de la Communauté de communes. Chacun a pu découvrir les œuvres de Charles Petit, Ashley Ashford-Brown ou encore Isabella Ortiz. Cette dernière médiation a d'ailleurs abouti à la réalisation d'œuvres sur tissus qui furent malheureusement bien arrosées lors du festival Saint Lyphard.

En fin d'année, les plus petits ont découvert comment soigner les animaux dans une ferme pédagogique alors que les plus grands ont percé les mystères moyenâgeux du château de Nogent-le-Rotrou.



Avec Paris 2024, l'école s'est mise sous le signe des Jeux Olympiques au travers d'activités permettant aux élèves de découvrir cette institution : une rencontre course d'endurance, un escape-game présenté par Tony Estanguet pour les plus grands ou encore la découverte de différentes activités athlétiques pour les GS/CP/CE. La fin de l'année 2024 est marquée par la reprise d'un cycle voile au plan d'eau de La Ferté-Bernard pour les CM.



A souligner, un moment d'histoire, fort pour les CM, témoins et acteurs de la cérémonie pour trois corméens distingués Justes parmi les Nations



L'école de Cormes compte 4 classes pour 74 élèves inscrits :

22 élèves en PS – MS – GS : M. Laurent HOURQUESCOS aidé par M^{me} Isabelle LEPINE (employée communale)

18 GS - CP : M^{me} Véronique HAYE / 16 CE1 - CE2 : M^{me} Caroline JOLIVEAU / 18 CM1 – CM2 : M^{me} Mélanie MARIE et M^{me} Rachel GENDRON

Une garderie assurée par M^{me} Pauline MARY (employée communale) qui accueille les enfants le matin : de 7 h 00 à 8 h 50 et le soir : de 15 h 45 à 18 h 30, et Mme Isabelle LEPINE de 15 h 45 à 16 h 30.

Ouverture de l'école : les lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

les lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 13 h 30 à 15 h 45

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (16 semaines par an) de 15 h 45 à 16 h 30

Les Temps d'Activités Périscolaires de 15 h 45 à 16 h 30 assurés par les 2 employées communales et des intervenants

LA RICHESSE ASSOCIATIVE

LE COMITE POUR L'AMELIORATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Président : René BLANCHETIÈRE

Pour le Comité du Patrimoine, 2024 est une année où les bénévoles se sont mis en quatre ! Sous la houlette d'Antonio Guerrero, Vice-président chargé des travaux, les chantiers ont été nombreux.

Les plus spectaculaires ont concerné l'église avec la réalisation des joints des marches de l'escalier principal ainsi que le changement de pierres et la réfection des joints des contreforts après avoir retiré les ronces, chantier pour lequel il a fallu le concours de Joël Morice.



D'autres travaux peuvent être considérés comme traditionnels, principalement la peinture : en 2024, elle a concerné le kiosque avec lasure et peinture, les bancs de la commune, les brouettes et la pompe à eau, diverses rampes, le tout est un entretien nécessaire.

Le lavoir n'a pas été en reste avec un nettoyage à plusieurs reprises, la peinture de la porte et la pose d'une seconde lavandière « costumée » par l'une des membres Nicole Bourgeron. Les lavandières ont été « victimes » des inondations et une réflexion est en cours sur les conditions de leur maintien.

Pour faire ces travaux, il faut des moyens financiers. Ils découlent des manifestations organisées par le Comité et pour cela il faut faire de la publicité d'où la pose de deux panneaux aux entrées de la commune pour annoncer les dates et animations proposées.

En 2024, le loto et les séances théâtrales qui se sont tenus au 1^{er} trimestre ont connu un franc succès. Il en a été de même des deux concerts de septembre et de décembre où le Quatuor Approximatif et le groupe Choral'in ont enthousiasmé le public. Les conditions météorologiques ont limité le public des expositions présentées à la salle polyvalente lors de la St Denis, le nombre de visiteurs à l'église a été correct.

Les projets sont toujours nombreux pour 2025. Pour adhérer ou apporter votre concours au Comité, n'hésitez pas à prendre contact avec René Blanchetière (02.43.71.04.17).

Retrouvez plus d'informations et de visuels sur Cormes.fr / vie communale / vie associative.

ASSOCIATION « GÉNÉRATIONS MOUVEMENT »

Présidente : Lisiane MONTIGNY

L'association « Générations Mouvement » de Cormes compte 76 adhérents et 9 « amis » (des adhérents d'un autre club) soit 85 personnes. Elle a pour but de créer des liens entre les retraités de la commune et des communes alentours et de développer des activités culturelles et de loisirs au sein du club.



L'année 2024 a maintenu ses activités le mercredi après-midi, une semaine jeux, la semaine suivante marche. L'assemblée générale suivie de la galette s'est tenue le 17 janvier. Un concours de belote a été organisé en avril, mois où un voyage a eu lieu à Cheverny, avec une visite du jardin et du château le matin. Une visite commentée de Musikenfête à Montoire-sur-le Loir a eu lieu l'après-midi. Le pique-nique tiré du sac s'est déroulé le 26 juin à Cherreau. Lors de la journée détente fin juillet, la visite de la Transvap de Beillé était au programme suivi d'un voyage en train vers Tuffé afin de déjeuner au restaurant du plan d'eau. Le déplacement s'est poursuivi vers Prévelles pour une visite guidée du musée. Le 27 novembre, plusieurs membres se sont déplacés à Mortagne-au-Perche pour assister à un spectacle de cabaret. Et l'année s'est clôturée par le repas de Noël avec la bûche le 15 décembre.

Les journées découvertes du canton ont permis de recevoir 1600 personnes de toute la Sarthe.

Le rendez-vous qui marquera l'année à venir sera les 50 ans des Aînés Ruraux devenus Générations Mouvement.

La cotisation annuelle pour 2025 sera de 18€. Un journal (10€ par an) édité par la fédération de la Sarthe permet de suivre les activités des autres clubs sarthois.

Contact Lisiane Montigny (02 43 93 33 80 / 06 10 88 63 05) ou Marie-France Bellanger (06 36 58 12 37).

RÉTROSPECTIVE 2024

Les 80 ans de la Libération

La commune s'est inscrite dans le dispositif de commémoration du 80^{ème} anniversaire des débarquements et de la Libération. Le site de la mairie a été décoré avec une banderole, les 3 commerces affichaient des drapeaux tricolores et quelques particuliers ont également pavoiné leur maison.

La banderole en photo va rester jusqu'au 8 mai prochain, 80^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945.



Double rendez-vous électoral en 2024

Une date était fixée au calendrier électoral 2024 : le 9 juin pour les élections européennes. Deux autres se sont rajoutées après la décision prise par le Président de la République de dissoudre l'Assemblée Nationale : les 30 juin et 7 juillet pour les élections législatives.



Le pourcentage de votants a été de 54,45% le 9 juin, de 70% le 30 juin et de 69,58% le 7 juillet.

L'une des photos témoigne du nombre important des listes en présence pour les européennes.

Sur l'autre, c'est une jeune électrice qui vient voter pour le scrutin législatif pour la 1^{ère} fois, n'ayant pas l'âge requis au ... 9 juin.

Des inondations à répétition

Notre territoire communal s'est retrouvé sous les eaux les 18 mai, 21 juin et 9 octobre, conduisant des habitants à être malheureusement impuissants face à la montée rapide du Valmer et à l'inondation de leurs biens.



Le Valmer niveau bas

Cela a conduit M le Maire à solliciter des demandes de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de l'Etat. Des démarches collaboratives en vue d'une expertise sont également engagées auprès de l'Etat et de sa police de l'eau, du Syndicat du bassin versant de l'Huisne Sarthe et de notre Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise, compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.



Inondation le 9 octobre

Rajeunissement de notre salle polyvalente

Construite en 2000, notre salle polyvalente a fait l'objet de travaux de peinture sur deux exercices budgétaires. L'an passé, ce sont les peintures extérieures qui ont été réalisées. Cette année, ce sont les peintures intérieures qui étaient au programme : c'est chose faite depuis le 31 octobre.

Les travaux d'un coût de 9 300 € HT ont commencé le premier jour des vacances scolaires et le calendrier de réalisation était précis : il fallait que la salle soit opérationnelle pour le 2 novembre.

Elle l'était et le Comité des Fêtes a pu organiser le 3 novembre son loto qui a rencontré un franc succès dans un cadre rénové.



RÉTROSPECTIVE 2024

Le devoir de mémoire des 8 mai et 11 novembre

Les deux cérémonies commémoratives des deux guerres mondiales se déroulent toujours avec le même protocole : défilé à partir de la mairie avec les porte-drapeaux qui doivent être remerciés, lecture du texte des Ministres de la Défense et des Anciens Combattants, hommage aux morts dont les noms figurent sur le Monument, dépôt de gerbes, minute de silence et Marseillaise.



Ce sont deux moments forts dans la vie de la Nation qui se passe à l'échelon local : de ces guerres, conserver la mémoire car ces guerres font partie de notre passé et elles sont aussi une leçon. Cette symbolique est d'autant plus forte à un moment où la guerre fait rage à 2000 km de la France. La paix et la liberté ne sont jamais définitivement acquises.

État civil

Bienvenue à nos nouvelles petites frimousses

27/01/2024 Lola JULIEN
14/05/2024 Malonn BAPTISTE
17/05/2024 Ambre JAOUEN
25/05/2024 Ariana POUTHIER
12/11/2024 Soan DAIX
04/12/2024 Myla MACAO JOURRY
Tous nos meilleurs vœux de bonheur
04/05/2024 Adrien BRUNEAU et Emmanuelle DEBOISSY
18/05/2024 Logan BLANCHARD et Sarah MENAGER
25/05/2024 Maxime ORIARD et Lola DELAUNE
29/06/2024 Emmanuel MANSION et Ludivine MENU
06/07/2024 Ludovic CHAUSSON et Amandine BRAULT

Nos condoléances aux familles éprouvées

23/03/2024 Jean-Claude MEILLIAND
17/04/2024 Jean MOIRE
22/04/2024 Roger HERBELIN
30/05/2024 Henriette HUBERSON veuve VADÉ
01/06/2024 Corinne TAUDON épouse BONNIN
21/06/2024 Robert HÉRIVEAUX
11/11/2024 André GESLAND
22/11/2024 Françoise GIRARD
29/11/2024 Jean LEBRAY
11/12/2024 Emile LECOMTE

Respect du matériel et des consignes

Depuis plus d'un an, le terrain multisports, situé près du stade permet aux jeunes et aux familles du territoire de pratiquer en accès libre différents sports. Cette infrastructure a pleinement sa place dans la vie communale. Par contre, il est impératif que le matériel et les consignes affichées soient respectés. Ce terrain, bien public, est à la disposition de tous : il doit être respecté par tous.



Un des exemples de détérioration : une clôture installée comme pare-ballons et détériorée peu de temps après ! cela a un coût pour la collectivité !

Le saviez-vous ?

La commune a été informée de la future suppression du réseau cuivre d'Orange qui va se faire en plusieurs étapes :

- . à partir du 31 janvier 2026 il n'y aura plus de téléphonie fixe installée ni d'ADSL
- . au 31 janvier 2028, Orange procédera à la fermeture de l'ensemble des services précités
- . à partir du 31 janvier 2030, le réseau cuivre sera déposé.

Les échéances peuvent paraître lointaines, elles ne seront pas sans conséquences pour les personnes qui n'auront pas alors la fibre.

LA RICHESSE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CORMES



Présidente : Vanessa LEROUX

L'association, créée en 2016, se compose d'une équipe d'une dizaine de parents dynamiques. Elle s'active toute l'année scolaire afin d'organiser des événements et diverses actions. Les fonds récoltés servent à financer les projets éducatifs et pédagogiques de l'équipe enseignante de l'école Roger Mahuet de Cormes.

Les actions à venir : benne à papier, Carnaval, vente de saucissons, vente de brioches (avec Création Pâtisserie), vente de plants de légumes (avec Les Serres du Perche) et la kermesse.

L'APE a versé 3 500 € (soit environ 45 € par élève) à l'école à la rentrée de septembre 2024 afin de participer aux séances d'équimotricité pour la classe des maternelles, à un spectacle pour chaque classe, au renouvellement de matériel, et aux sorties de fin d'année ...

Tout ceci est possible grâce à la collaboration entre l'association, l'école et la Mairie. L'APE remercie élus, personnel municipal et l'équipe enseignante pour leur soutien.



L'association est connectée : une page Facebook & Instagram, ouverte à tous, est également animée régulièrement et permet de suivre les activités de l'APE. <https://www.facebook.com/apecormes/> - ape.cormes@gmail.com

Tous les parents sont les bienvenus car œuvrer collectivement permet d'offrir des manifestations de qualité et ainsi de contribuer activement à l'amélioration de la vie scolaire des élèves de l'école.

Alors **rejoignez-les !**

CLUB PÊCHE LOISIRS - « CPL » CORMES

Président : Jacky THUAUDET

La saison 2024 s'achève comme chaque année avec l'arrivée des jours plus courts, des frimas et autres aléas météorologiques peu propices au loisir de la pêche au coup.



L'engagement de 13 rencontres a été tenu et la participation progresse de 47,5 % à + de 66%, élément satisfaisant compte tenu de l'effectif stable mais vieillissant...

Les prélèvements cumulés baissent de 10% mais restent corrects vu tous les facteurs et paramètres qui impactent ce type de pêche. L'intégrité des poissons pêchés sauf espèces classées invasives retourne à son élément.

L'objectif convivialité au travers de repas partagés a quelque peu été contrarié par la météo...sans toutefois entamer la bonne humeur du groupe.

Pour 2025 la cotisation d'adhésion est maintenue à 30 €.

L'adhésion à l'association CPL reste ouverte par parrainage d'un membre en exercice jusqu'à la date butoir qui est l'A.G, fin décembre de chaque année.

Le CPL remercie tous les dirigeants de l'Association pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (A.P.P.M.A), les propriétaires, les gestionnaires de plans d'eau qui lui réservent le meilleur accueil et tous les donateurs et sympathisants qui contribuent à la vie de notre association.

LA RICHESSE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION CORMIER Sorbus domestica



Présidente : Evelyne MOINET

Durant cette année 2024, les bénévoles de l'équipe du Cormier ont mené plusieurs actions :

- Organisation d'une 4^e Journée du Cormier, en partenariat avec le Parc naturel régional du Perche, consacrée à la cuisine de la corme.
 - Des nouveaux objets du cormier de la collection ont été enregistrés, dont beaucoup d'outils montés en bois de cormier, très utilisés autrefois dans les ateliers des artisans.
 - Le bois de cormier intéresse les fabricants d'instruments de musique, en remplacement des bois exotiques. La participation à de nombreux échanges et à un événement près de Châteauroux a permis de mieux faire connaître cette ressource.
 - Mise sur site web en consultation gratuite de l'ouvrage « Le Traité du Cormier » aujourd'hui épuisé.
 - Dans le cadre du programme de sciences participatives C3R (Cormier Réseau Ressource Résilience), l'association a participé activement à l'organisation d'une rencontre de tous les partenaires à St-Aubin-du-Cormier (Ille-et-Vilaine).
- Pour en savoir plus : www.cormier-sorbusdomestica.com

LE COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Mme Jacqueline CHAUSSÉE

L'activité du Comité des Fêtes en 2024 s'est articulée autour de trois rendez-vous dominicaux :

- le 23 juin, une fête champêtre, avec des jeux de plein air et une animation musicale avec Isabelle et Patrick TROUILLET et le jambon à la broche préparé par Mathieu PISSOT.
 - le 6 octobre, un vide-grenier attendu. Vu le mauvais temps, très peu d'exposants sont venus et la manifestation s'est clôturée en fin de matinée.
 - le 3 novembre, le loto a été le temps fort avec plus de 200 joueurs présents.
- Ce fut une agréable surprise pour tous les membres du Comité.

Le Comité des Fêtes participe avec la commune à la décoration de Noël, Vous pourrez constater que de nouvelles décorations, acquises par l'association, ont été installées en cette fin 2024. La commune de son côté a fait poser de nouvelles prises électriques pour développer les illuminations. Prenez date pour une nouveauté le 29 mars 2025 : une soirée tartiflette.



CLUB OMNISPORTS de CORMES

Président : Jason RAYER



Concertation entre les joueurs

Jason Rayer a le sourire aux lèvres en évoquant la saison 2024-2025 car pour lui, « le club est reparti et c'est déjà un grand bonheur ! »

Les effectifs sont les suivants : une équipe seniors qui se compose de 35 joueurs qui est engagée en Division 4 poule F du championnat départemental, une équipe en U 11 et une en foot à 7. Les résultats sont là puisque l'équipe seniors est dans le trio de tête de son groupe, ayant subi une défaite entre le début du championnat et décembre, il en est de même des U 11.

Au nom du club, le Président remercie ceux qui ont contribué à la nouvelle dynamique, les licenciés qui s'investissent, les sponsors et la commune qui soutiennent le club, les parents d'enfants et les supporters lors des compétitions dont les dates figurent sur le panneau numérique. Sur ce même support, devrait figurer en avril prochain l'annonce de la soirée du club.

LA RICHESSE ASSOCIATIVE

Les Joyeux Cliquards, venez les rejoindre !

La clique émet deux voeux en cette fin d'année :

- voir des nouveaux membres la rejoindre
- pouvoir faire à nouveau des prestations en 2025.

Et elle espère que ce ne sera pas un vœu pieux !

Elle ne veut pas disparaître définitivement en 2025.



CALENDRIER des MANIFESTATIONS 2025

*Des dates devraient l'enrichir en cours d'année
et seront consultables sur le site Cormes.fr*

7, 8 et 9 janvier	Benne à papier au stade – APE
Mercredi 15 janvier	Assemblée générale et galette des rois – Générations Mouvement
Dimanche 2 février	Loto – Comité du Patrimoine
Samedi 22 et dimanche 23 février	Théâtre – Comité du Patrimoine
Samedi 8 mars	Carnaval des enfants, défilé dans les rues - APE
Samedi 29 mars	Soirée tartiflette – Comité des Fêtes
Jeudi 8 mai	Cérémonie du 8 mai – 80 ^{ème} anniversaire de la Victoire
Dimanche 29 juin	Kermesse de l'école Roger Mahuet
Samedi 20 et dimanche 21 septembre	Journées européennes du Patrimoine – Concert Comité du Patrimoine
Dimanche 5 octobre	Vide grenier – Comité des Fêtes
Mardi 11 novembre	Cérémonie du 11 novembre et repas communal
Dimanche 16 novembre	Loto – Comité des Fêtes
Dimanche 30 novembre	Concert – Comité du Patrimoine

Toutes les associations de Cormes vous présentent leurs meilleurs vœux.

POINT LECTURE

La nouvelle rentrée, pour le Point lecture, a eu lieu le 30 septembre dernier avec la venue des scolaires puis des adultes. Comme tous les ans, une somme est allouée par la municipalité afin de procurer aux enfants et adultes de nouveaux livres. D'année en année, on constate que le fonds des ouvrages s'étoffe grâce, en premier lieu, aux dons faits par des particuliers auxquels s'ajoutent ceux acquis à chaque automne.

Les bénévoles ont tenté, lors de la période estivale 2024, de tenir plusieurs permanences, mais ces dernières n'ont pas été très concluantes, peu de lecteurs sont venus. Cependant, il est envisagé d'ouvrir le Point lecture au début de chaque période de vacances scolaires, 2 heures avec un jour choisi. Les dates sont communiquées sur place au Point lecture (près de la mairie) et sur le panneau numérique situé place Saint Denis.

COUP de COEUR pour le livre d'Anna STUART, écrivaine britannique, « La Sage-femme d'Auschwitz »

Anna Stuart s'est inspirée, pour l'écriture de ce livre, de l'incroyable histoire vraie de Stanislaw Leszczyńska, sage-femme de son métier qui, déportée à Auschwitz-Birkenau, a aidé les prisonnières à mettre au monde leurs bébés -3000 en tout- Peu hélas ont survécu car les nazis ne prévoyaient aucune nourriture pour eux...

Stanislaw est une femme inspirante et un merveilleux exemple de bonté, d'abnégation et de courage, ayant tenu tête aux autorités du camp afin de pouvoir exercer son travail au mieux dans de terribles circonstances.



CORMES, ça bouge



Un nouvel abribus

La Région des Pays de la Loire est autorité compétente des mobilités et à ce titre elle a la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement des transports scolaires. C'est dans ce cadre qu'elle a décidé de remplacer l'abribus installé Rue Henri Poussin.

Le nouvel abribus, sans banc et publicité, relève maintenant, après convention, de la compétence communale. Son entretien, ses réparations éventuelles sont à la charge de la commune, le futur remplacement à long terme aussi.

Une course cycliste ...arrosée !

Il était difficile de stationner à Cormes le 22 septembre dernier : la salle polyvalente était louée pour une manifestation familiale, l'église accueillait le concert des Journées du Patrimoine organisé par le Comité du Patrimoine et une course cycliste avait lieu l'après-midi, sous l'égide du VSF cyclisme.

Cette épreuve sportive, programmée initialement en mai, a réuni un bon nombre de passionnés qui comme les cyclistes ont bravé la pluie.



Halloween a été fêtée

L'Association des Parents d'Elèves (APE) a fixé un nouveau rendez-vous le 31 octobre pour fêter Halloween. Une vingtaine d'enfants, déguisés selon la tradition, se sont rassemblés près de la salle polyvalente avant de parcourir en défilé les rues du bourg, accompagnés de leurs parents.

Les enfants se sont défoulés et ont passé, ensemble, pendant cette soirée de vacances scolaires un excellent moment.

Et la collecte de bonbons a été énorme : pouvait-il en être différemment à ...Cormes.

Une initiative à renouveler.

Dernière minute... une nouveauté à Cormes

Qui dit nouvelle année dit nouvelle résolution ! Et si c'était le sport ?

Bonne nouvelle ... une association sportive est en cours de constitution pour lancer une activité de renforcement musculaire/cardio adaptée à tous.

Animée par une professionnelle diplômée, vous êtes invité(e)s à essayer cette nouvelle activité
les mardis 7 et 14 janvier 2025 à 18h15 à la salle polyvalente de Cormes
(pour débiter, ces 2 essais sont gratuits) !

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Ophélie LUCAS au 06 06 41 11 89.

Une brève....Devenir Secrétaire de Mairie

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Sarthe accueille depuis le 21 octobre une formation certifiante au métier de secrétaire de mairie, lancée pour pallier les difficultés de recrutement.

Le cursus comprend 58 jours de cours théoriques et 40 jours de stages pratiques.

La commune de Cormes s'est inscrite pour accueillir dans le futur un ou une stagiaire.



Informations sur la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise

Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH)



Un dispositif d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) est proposé aux jeunes afin qu'ils bénéficient d'un logement à proximité de leur lieu de travail ou de formation. Il associe les hébergeurs et les hébergés.

D'un côté, les hébergeurs, dont l'habitation dispose d'une chambre ou d'une annexe meublée avec accès à une salle de bain et une cuisine privative ou commune, bénéficient d'une indemnité de séjour et partagent une expérience enrichissante. Les propriétaires intéressés peuvent contacter l'association Le Flore Habitat.

De l'autre, les hébergés sont des jeunes âgés de 15 à 30 ans et en situation de formation, stage, d'apprentissage ou en mobilité professionnelle. Le coût est abordable puisqu'ils sont parfois obligés de cumuler deux hébergements (lieu de formation / lieu de stage ou apprentissage), soit 15€ à 17€ par nuit plafonnée à 250 à 270 € par mois. Le préavis de départ est d'une nuit.

Contact : Association Le Flore Habitat Jeunes - 02 43 81 27 55

Plus d'informations flore-habitatjeunes.org/hebergement-temporaire-chez-lhabitant

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Il est un lieu de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les assistant(e)s maternel(le)s. Les parents peuvent se renseigner sur les différents modes d'accueil pour le jeune enfant et être accompagnés lorsqu'ils ont recours à un(e) assistant(e) maternel(le) ou garde d'enfant à domicile. Les animatrices reçoivent les familles sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis après-midi et le mercredi matin dans les Pep's situés au 20, place Saint-Julien à La Ferté-Bernard et au 5, chemin des écoliers à Tuffé-Val-de-la-Chéronne.



C'est un lieu de soutien pour les assistant(e)s maternel(le)s qui s'y retrouvent pour échanger, s'informer et participer aux ateliers « jeux et rencontres » avec les enfants qu'elles accueillent. Ces ateliers sont également itinérants sur plusieurs communes du territoire : Avezé, Cherré-Au, Lamnay, La Chapelle-du-Bois, Saint-Maixent et Sceaux-sur-Huisne.

Des animations ponctuelles sont aussi proposées : visite de la Chèvre-Rie de Théligny, activités au centre équestre les Mille Sources à Saint-Maixent, spectacle au Centre Musical de Roussigny à Saint-Ulphace, animations à la médiathèque-ludothèque de La Ferté-Bernard, expositions au centre culturel La Laverie, activités aux jardins des amis de l'abbaye de Tuffé, séances d'éveil musical avec une musicienne, ...

Les personnes intéressées par les métiers de la petite enfance (assistant maternel, accompagnant éducatif petite enfance..) peuvent se rapprocher du RPE.

Le Relais Petite Enfance propose aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s aussi un service de « prêt de matériel de puériculture ». Les professionnels peuvent emprunter, sur une période de 3 mois renouvelable une fois et à titre gratuit, des équipements : chaise haute, lit pliant en bois avec matelas, poussette et siège auto.

Plus de renseignements : 02 43 93 07 07 ou relaispetiteenfance@huisne-sarthoise.com

Plus d'infos : [huisne-sarthoise.com/petite enfance](http://huisne-sarthoise.com/petite%20enfance)

Ouverture du nouveau centre aquatique intercommunal

Prenez date pour avril 2025

Notre bulletin a déjà évoqué la construction du nouveau centre aquatique intercommunal. Équipement sportif et de loisirs très attendu par les habitants, il devrait ouvrir ses portes en avril 2025.

Situé à la place de l'ancienne piscine d'été à La Ferté-Bernard et d'une superficie de plus de 600 m², l'équipement pourra accueillir jusqu'à 615 personnes et proposera une offre adaptée à différents publics : scolaires, associations, familles, sportifs...

Hommage à « des Justes parmi les nations » de Cormes

Une histoire...

Que s'est-il passé le 17 février 1944 chez M. et Mme Fourré au 10 place St Denis à Cormes ?

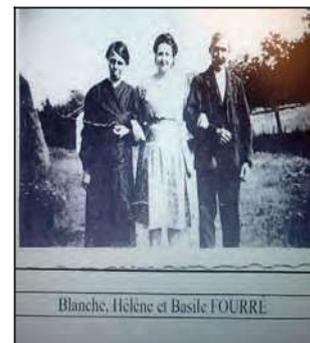
Ce jour-là, Maurice Haas, officier de carrière, renvoyé de l'armée parce qu'il était juif, accompagne en train Catherine, née 3 semaines plus tôt, à Neuilly-sur-Seine, à La Ferté-Bernard auprès du Dr William Dewing, qui lui a trouvé une famille d'accueil. C'est sur le quai de la gare qu'il confia son bébé à une jeune femme, bonne et couturière, de 25 ans, Hélène Fourré, qui habitait à Cormes avec ses parents, Basile, jardinier, et Blanche, nourrice.

Simone et Maurice Haas sont arrêtés le 12 mai 1944 et déportés vers l'est à Auschwitz.

A Cormes, et malgré les fréquents passages de soldats allemands venant chercher des victuailles, le couple Fourré s'occupe de la petite Catherine. Elle fit ses premiers pas et apprit à parler avec ceux qu'elle appelait « Maman Petite » et « Papa Basile ». C'était le paradis, dira-t-elle plus tard, même si la pauvreté était extrême.

Maurice Haas fut abattu lors d'une marche de la mort en mai 1945, et Simone qui a survécu à l'enfer, vint rechercher sa fille. A l'âge de 3 ans, Catherine est revenue définitivement vivre à Paris avec sa maman, et a eu beaucoup de difficultés à s'adapter à sa nouvelle vie loin du village de Cormes.

Toute sa vie, Catherine Haas a gardé des contacts avec la famille Fourré chez laquelle elle a passé jusqu'à l'âge de 8 ans ses vacances d'été.



Qui rejoint la grande Histoire....

Au lendemain de la 2nde guerre mondiale, fut créé à Jérusalem l'Institut International pour la Mémoire de la Shoah, YAD VASHEM, dont une Commission spécialisée est constituée en 1963 en charge d'attribuer le titre de « **JUSTE PARMIS LES NATIONS** », la plus haute distinction civile décernée par l'Etat hébreu, à des personnes non juives qui ont sauvé des juifs persécutés par l'occupant nazi, au risque conscient de leur vie, de celle de leurs proches, et sans demande de contrepartie.

En 2006, le Président de la République, Jacques Chirac, inaugure à Paris le mur des Justes, comprenant la liste complète de leur nom sur la façade latérale du Mémorial de la Shoah. En 2007, les Justes entrent au Panthéon, sur une proposition de Simone Veil, leur donnant une place légitime auprès des grandes figures de notre pays, inscrivant leur action collective par ces mots : « (...) Bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, les valeurs de justice, de tolérance et d'humanité ».

L'hommage rendu aux « Justes parmi les Nations » revêt une signification éducative et morale : éducative, car les Justes prouvent que, même dans des situations d'intense pression physique et psychologique, la Résistance est possible et que l'on peut s'opposer au mal dans un cadre collectif ou à titre individuel ; morale, car la reconnaissance envers ceux dont la conduite est exemplaire, est un devoir pour transmettre aux futures générations des valeurs de fraternité, d'humanisme, d'héroïsme, de justice et de paix.

C'est cette reconnaissance que **Catherine HAAS** a souhaité pour **Basile et Blanche FOURRÉ** et leur fille **Hélène CLÉMENT**, qui l'ont accueillie en 1944 à Cormes. Le 29 juin 2021, Yad Vashem leur a décerné le titre de « Justes parmi les Nations » et c'est le 24 novembre qu'a eu lieu la cérémonie de remise de la médaille et du diplôme, à titre posthume, à leur petite-fille et fille Thérèse LE BIHAN, une cérémonie pleine d'émotion.



5 novembre 2024, un devoir de mémoire transmis aux élèves de l'école primaire de Cormes



La cérémonie de remise de la médaille et du diplôme des Justes.

Didier Torché a salué le courage de la famille Fourré et le fait que le village a alors gardé le secret

INFOS SERVICES

MAIRIE

23 rue Henri Poussin

Téléphone : 02 43 93 24 04

Email : mairiecormes@wanadoo.fr

Site internet : www.cormes.fr

Stéphanie BRAULT, secrétaire de mairie, vous accueille :

lundi, jeudi et vendredi de 16 h à 18h

mardi de 17 h à 19 h

mercredi de 10 h à 12 h

URGENCES

Gendarmerie	02 43 93 00 41
Pompiers	18
Samu	15
Hôpital de la Ferté-Bernard	02 43 71 61 51
Centre antipoison	02 41 48 21 21
EDF (dépannage) sécurité	08 10 333 272
Service des eaux	08 11 902 902

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Guylaine CHAMBRIER, 14 rue des Planches	07 80 34 34 81
Carole DENIS, 14 rue Henri Poussin	02 43 60 70 62
Magali DESMONTS, 30 rue de Saint Segré	02 43 71 14 51
Marie-Laure LAMIEL, 20 rue des Eglantines	06 21 12 88 32
Isabelle PROVOST, 4 rue des Tisserands	02 43 93 77 70

COMMERCANTS - ARTISANS - ENTREPRISES

L'Art du Cheveu, coiffure	02 43 71 48 48
Didier BOULAY, maçon	06 73 27 69 71
Café de l'Etoile, multi-services	09 72 05 44 70
Création Pâtisserie	06 16 27 04 27
A. CRUCHET Transceltic, transport	06 12 83 59 29
DESCHAMPS Toiture, EI	06 83 73 28 58
Garage DOITEAU, automobiles	02 43 71 08 90
F. HÉRISSON, coiffeuse à domicile	02 43 71 99 18
S LESAGE / J BIGOT, maçon	06 86 96 94 31
Geoffroy LEVIER, carreleur	06 43 86 41 29
LOLEK, artiste sculpteur	06 74 28 32 93
MOREIRA Ravalement,	06 71 78 18 04
Christine MORICE, taxi	02 43 93 95 22
Joël MORICE, Multiservice corméenne	02 43 93 24 17
Sophie AMMANN, cidre – jus pomme	07 67 85 56 60
Lionel PARIS, épicier ambulancier	06 36 36 86 14
M.G.P. PITOIS	02 43 93 24 40
Julien TRAVERS, ferronnier	06 29 59 67 54
Michel TRAVERS, Protostyles Innov	06 03 23 75 42

(EI = Entrepreneur Individuel)

CENTRE DE TRI
SYVALORM
NOUVEAU !
Visites ouvertes au grand public
Usagers du SYVALORM, individuels ou groupes, réservez votre visite gratuite en ligne !
www.syvalorm.fr
Plus d'infos sur www.syvalorm.fr
TRI VAL DE LOIR(E) PARÇAY-MESLAY (37)

Le recensement dès 16 ans

Garçons et filles, de nationalité française, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire : elle permet inscription permis de conduire, examen et concours.

Il est possible de consulter le lien :

<https://www.numerique.gouv.fr/actualites/simplification-letat-publie-des-tutoriels-pour-accompagner-les-citoyens-dans-leurs-demarches-administratives-essentielles/>

Page de couverture : photos de LMTV

Comme vous le savez, Cormes a eu les honneurs de l'émission « Plus belle ma Sarthe » en mai 2024.

Depuis un reportage de 20 minutes sur notre commune est disponible sur Youtube.

Vous pouvez aussi le retrouver sur le site internet Cormes.fr. Remerciements à LMTV pour la mise à disposition des 2 photos de page de couverture.



Votre bulletin municipal

Il est réalisé sous l'égide de la commission communication.

Sa rédaction est assurée par Pierrick Berriguiot et la mise en page par Gérard Chauvel.

Le bulletin est édité à 450 exemplaires, et l'impression est effectuée par imprim-28@wanadoo.fr